

Fusion de communes du 1er janvier 2027 (Lucens, Curtilles)
Version 1.0 (état au 14.09.2026)

Communes concernées avant fusion			
Nom	N° OFS	N° cantonal	Nom district (n° cantonal)
Lucens	5675	204	Broye-Vully (2)
Curtilles	5669	198	Broye-Vully (2)

Adjonctions à la numérotation des bâtiments ECA			
Nom	Dernier n° bâtiment ECA	Renumérotation	Nouveaux numéros
Lucens	7227	sans changement	1-7227
Curtilles	315	+8000	8001-8315
Dès le 1er janvier, numérotation à partir de			à la suite (8316)

Adjonctions à la numérotation des domaines publics (DP)			
Nom	Dernier n° DP numérique	Renumérotation	Nouveaux numéros
Lucens	259	sans changement	1-259
Curtilles	108	+270	271-378
Dès le 1er juillet, numérotation à partir de			390
	Dernier n° DP numérisé	Renumérotation	Nouveaux numéros
Lucens	1416	sans changement	1001-1416
Curtilles	1002 (0)	+430	1431-1432
Dès le 1er janvier, numérotation à partir de			1440

Nouvelle commune après fusion			
Nom	N° OFS	N° cantonal	Nom district (n° cantonal)
Lucens	5675	204	Broye-Vully (2)

Adjonctions à la numérotation des parcelles/immeubles			
Nom	Dernier n° parcelle	Renumérotation	Nouveaux numéros
Lucens	18078	sans changement	1-18078
Curtilles	1002	+19000	19001-20002
Dès le 1er janvier, numérotation à partir de			21000

Adjonctions à la numérotation des bâtiments sans numéros ECA (bât. B)			
Nom	Dernier n° bât. B numérique	Renumérotation	Nouveaux numéros
Lucens	165	sans changement	1-165
Curtilles	39	+170	171-209
Dès le 1er juillet, numérotation à partir de			220
	Dernier n° bât. B numérisé	Renumérotation	Nouveaux numéros
Lucens	1132	sans changement	1001-1132
Curtilles	1002 (0)	+140	1141-1142
Dès le 1er janvier, numérotation à partir de			1150

Adjonctions à la numérotation des plans du RF			
Nom	Dernier n° plan numérique	Re-numérotation	Nouveaux numéros
Lucens	67	sans changement	1-67
Curtilles	17	+70	71-87
Dès le 1er janvier, numérotation à partir de			90
	Dernier n° plan semi-numérique numérisé	Re-numérotation	Nouveaux numéros
Lucens	1011	sans changement	1001-1011
Curtilles	-	-	-
Dès le 1er janvier, numérotation à partir de			1020
	Dernier n° plan numérisé	Re-numérotation	Nouveaux numéros
Lucens	2114	sans changement	2001-2114
Curtilles	-	-	-
Dès le 1er janvier, numérotation à partir de			-

Adjonctions à la numérotation des PFP3			
Nom	Dernier n° PFP3 (ConverCe)	Re-numérotation	Nouveaux numéros
Lucens	936	sans changement	1-936
Curtilles	421	+1000	1001-1421
Dès le 1er janvier, numérotation à partir de			1500